REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) - CA DE CERGY PONTOISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 24950010900056

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CERGY-PONTOISE

M. 14

Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET : BUDGET AMENAGEMENT (4)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.4 Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA DE CERGY PONTOISE	BS
95027	BUDGET AMENAGEMENT	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - I NEGENTATION CENTRALE DO BODGET							
VUE D'ENSEMBLE							
	FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-2 515 482,07	-2 841 646,00				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)				
T S	REPORTE (2)	0,00	326 163,93				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	-2 515 482,07	-2 515 482,07				
		INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 341 455,00	-3 477 668,46				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 819 123,46				
S	=	=	=				
Ī		-					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 341 455,00	1 341 455,00				

-1 174 027,07

-1 174 027,07

TOTAL

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 634 630,00	0,00	1 758 960,00	1 758 960,00	7 393 590,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	5 634 630,00	0,00	1 758 960,00	1 758 960,00	7 393 590,00
66	Charges financières	20 240,00	0,00	1 715,00	1 715,00	21 955,00
67	Charges exceptionnelles	1 850 000,00	0,00	100,00	100,00	1 850 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	7 504 870,00	0,00	1 760 775,00	1 760 775,00	9 265 645,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 378 064,00		-4 500 757,07	-4 500 757,07	9 877 306,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	2 245 280,00		224 500,00	224 500,00	2 469 780,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	16 623 344,00		-4 276 257,07	-4 276 257,07	12 347 086,93
	TOTAL	24 128 214,00	0,00	-2 515 482,07	-2 515 482,07	21 612 731,93

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 612 731,93

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 115 440,00	0,00	1 160 989,00	1 160 989,00	2 276 429,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	1 115 440,00	0,00	1 160 989,00	1 160 989,00	2 276 429,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 073 592,00	0,00	-3 573 592,00	-3 573 592,00	2 500 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	7 189 032,00	0,00	-2 412 603,00	-2 412 603,00	4 776 429,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 693 902,00		-653 543,00	-653 543,00	14 040 359,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	2 245 280,00		224 500,00	224 500,00	2 469 780,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	16 939 182,00		-429 043,00	-429 043,00	16 510 139,00
	TOTAL	24 128 214,00	0,00	-2 841 646,00	-2 841 646,00	21 286 568,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	326 163,93
-	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 612 731,93

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-4 163 052,07
1	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
опар.	Libelie	l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	1012 (0)	TOTAL
		I exercise (1)	(2)	Houvelles	III	IV = I + II + III
		•	(2)		•••	14 - 1 + 11 + 111
010	Stocks (5)	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	850 000,00	0,00	381 000,00	381 000,00	1 231 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 374 369.00	0,00	-752 002,00	-752 002,00	2 622 367,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	895 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	1 150 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 119 369,00	0,00	-116 002,00	-116 002,00	5 003 367,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 320,00	0,00	0,00	0,00	15 320,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 320,00	0,00	36 000,00	36 000,00	51 320,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	5 134 689,00	0,00	-80 002,00	-80 002,00	5 054 687,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 693 902,00		-653 543,00	-653 543,00	14 040 359,00
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		2 075 000,00	2 075 000,00	2 975 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		15 593 902,00		1 421 457,00	1 421 457,00	17 015 359,00
	TOTAL	20 728 591,00	0,00	1 341 455,00	1 341 455,00	22 070 046,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 22 070 046,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	173 400,00	0,00	1 067 065,00	1 067 065,00	1 240 465,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	4 366 888,00	0,00	-2 518 976,39	-2 518 976,39	1 847 911,61
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 540 288,00	0,00	-1 451 911,39	-1 451 911,39	3 088 376,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	910 239,00	0,00	400 000,00	400 000,00	1 310 239,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	910 239,00	0,00	400 000,00	400 000,00	1 310 239,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 450 527,00	0,00	-1 051 911,39	-1 051 911,39	4 398 615,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 378 064,00		-4 500 757,07	-4 500 757,07	9 877 306,93

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		2 075 000,00	2 075 000,00	2 975 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 278 064,00		-2 425 757,07	-2 425 757,07	12 852 306,93
TOTAL		20 728 591.00	0.00	-3 477 668.46	-3 477 668.46	17 250 922.54

_		т
Ì	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 819 123,46
_		=
ľ	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 070 046,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

3		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
,	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	-4 163 052,07
3	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 758 960,00		1 758 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		224 500,00	224 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i> 022	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3) Dépenses imprévues	1 715,00 100,00 0,00	0,00 0,00 324 448,93 -4 825 206,00	1 715,00 100,00 324 448,93 -4 825 206,00 0.00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 760 775,00	-4 276 257,07	-2 515 482,07

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-2 515 482,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	381 000,00	0,00	381 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 075 000,00	2 075 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-752 002,00	0,00	-752 002,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	255 000,00	0,00	255 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 000,00	0,00	36 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	-653 543,00	-653 543,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	-80 002,00	1 421 457,00	1 341 455,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 341 455,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 160 989,00		1 160 989,00
71	Production stockée (ou déstockage)		-653 543,00	-653 543,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75 76 77 78	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions	0,00 0,00 -3 573 592,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 -3 573 592,00 0,00
79	Transferts de charges		224 500,00	224 500,00
	Recettes de fonctionnement – Total	-2 412 603,00	-429 043,00	-2 841 646,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	326 163,93
	£

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES -2 515 482,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 067 065,00	0,00	1 067 065,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-2 518 976,39	0,00	-2 518 976,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 075 000,00	2 075 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00	0,00	400 000,00
28	Amortissement des immobilisations		324 448,93	324 448,93
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	-4 825 206,00	-4 825 206,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
F	Recettes d'investissement – Total	-1 051 911,39	-2 425 757,07	-3 477 668,46

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 819 123,46
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 341 455,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 634 630,00	1 758 960,00	1 758 960,00
6015	Terrains à aménager	1 894 590.00	847 560.00	847 560.00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	465 000,00	55 000,00	55 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 900 000,00	632 000,00	632 000,00
617	Etudes et recherches	70 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	48 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	257 040,00	224 400,00	224 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
ТОТА	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	5 634 630,00	1 758 960,00	1 758 960,00
66	Charges financières (b)	20 240,00	1 715,00	1 715,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 240,00	1 715,00	1 715,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 850 000,00	100,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 850 000.00	0,00	0.00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	7 504 870,00	1 760 775,00	1 760 775,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	14 378 064,00	-4 500 757,07	-4 500 757,07
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	324 448,93	324 448,93
7133	Variat° en-cours de production biens	7 189 032,00	-2 412 603,00	-2 412 603,00
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	12 089,00	26 989,00	26 989,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	7 176 943,00	-2 439 592,00	-2 439 592,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 378 064,00	-4 500 757,07	-4 500 757,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	2 245 280,00	224 500,00	224 500,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	2 245 280,00	224 500,00	224 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	16 623 344,00	-4 276 257,07	-4 276 257,07
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	24 128 214,00	-2 515 482,07	-2 515 482,07

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-2 515 482,07

Détail du calcul des ICNF au compte 66112 (5)

Detail au calcul acs loite au	Compte Corre
Montant des ICNE de l'exercice	1 719,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 719,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

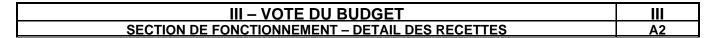
⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 115 440,00	1 160 989,00	1 160 989,00
7015	Ventes de terrains aménagés	700 884,00	1 134 000,00	1 134 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	402 467,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 989,00	11 989,00	11 989,00
704	Travaux	0,00	15 000,00	15 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 115 440,00	1 160 989,00	1 160 989,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 073 592,00	-3 573 592,00	-3 573 592,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	6 073 592,00	-3 573 592,00	-3 573 592,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	7 189 032,00	-2 412 603,00	-2 412 603,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 693 902,00	-653 543,00	-653 543,00
7133	Variat° en-cours de production biens	7 504 870,00	1 759 060,00	1 759 060,00
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	12 089,00	26 989,00	26 989,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	7 176 943,00	-2 439 592,00	-2 439 592,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	2 245 280,00	224 500,00	224 500,00
791	Transferts charges de gestion courante	2 245 280,00	224 500,00	224 500,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	16 939 182,00	-429 043,00	-429 043,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	24 128 214,00	-2 841 646,00	-2 841 646,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	326 163,93
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-2 515 482,07

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	850 000,00	381 000,00	381 000,00
2031	Frais d'études	850 000,00	381 000,00	381 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 374 369,00	-752 002,00	-752 002,00
2111	Terrains nus	38 920,00	11 080,00	11 080,00
2138	Autres constructions	3 335 449,00	-763 082,00	-763 082,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	895 000,00	255 000,00	255 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	635 000,00	255 000,00	255 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	260 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 119 369,00	-116 002,00	-116 002,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 320,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 320,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	36 000,00	36 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	36 000,00	36 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 320,00	36 000,00	36 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 134 689,00	-80 002,00	-80 002,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	14 693 902,00	-653 543,00	-653 543,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	14 693 902,00	-653 543,00	-653 543,00
3351	Terrains	1 904 590,00	847 560,00	847 560,00
3354	Etudes et prestations de services	455 000,00	55 000,00	55 000,00
3355	Travaux	2 900 000,00	632 000,00	632 000,00
33581	Frais accessoires	2 245 280,00	224 500,00	224 500,00
3555	Terrains aménagés	7 176 943,00	-2 439 592,00	-2 439 592,00
358	Produits résiduels	12 089,00	26 989,00	26 989,00
041	Opérations patrimoniales (10)	900 000,00	2 075 000,00	2 075 000,00
2031	Frais d'études	900 000,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	2 075 000,00	2 075 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 593 902,00	1 421 457,00	1 421 457,00
TOTAL DES	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	20 728 591,00	1 341 455,00	1 341 455,00
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			

0,00
0,00
55,00
ļ

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	173 400,00	1 067 065,00	1 067 065,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	135 000,00	28 665,00	28 665,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	38 400,00	38 400,00	38 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 366 888,00	-2 518 976,39	-2 518 976,39
1641	Emprunts en euros	4 366 888,00	-2 518 976,39	-2 518 976,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 540 288,00	-1 451 911,39	-1 451 911,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	910 239,00	400 000,00	400 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	910 239,00	400 000,00	400 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	910 239,00	400 000,00	400 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 450 527,00	-1 051 911,39	-1 051 911,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 378 064,00	-4 500 757,07	-4 500 757,07
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	324 448,93	324 448,93
3351	Terrains	7 189 032,00	-2 412 603,00	-2 412 603,00
3555	Terrains aménagés	7 176 943,00	-2 439 592,00	-2 439 592,00
358	Produits résiduels	12 089,00	26 989,00	26 989,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 378 064,00	-4 500 757,07	-4 500 757,07
041	Opérations patrimoniales (9)	900 000,00	2 075 000,00	2 075 000,00
2111	Terrains nus	0,00	2 075 000,00	2 075 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	900 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	15 278 064,00	-2 425 757,07	-2 425 757,07
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	20 728 591,00	-3 477 668,46	-3 477 668,46

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 819 123,46
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 341 455,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00	00,0
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1) Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM) Propositions nouvelles		Vote (2)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		٧	910 239,00	724 448,93	VI 724 448,9
Ressources propres externes de l'année (a)			910 239,00	400 000,00	400 000,0
10222	FCTVA		0,00	0,00	0,0
10223	TLE		0,00	0,00	0,0
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,0
10228	Autres fonds		0,00	0,00	0,0
13146	Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00	0,0
13156	Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00	0,0
13246	Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00	0,0
13256 138	Attributions de compensation d'investissement Autres subvent° invest, non transf.		0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières				
27638	Créance Autres établissements publics		910 239,00	400 000,00	400 000,0
	es propres internes de l'année (b) (3)		0,00	324 448,93	324 448,9
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°		0,00	324 448,93	324 448,9
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations				
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49	Prov. dépréc. comptes de tiers				
59	Prov. dépréc. comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,0
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00	0,0

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 634 687,93	0,00	4 819 123,46	0,00	6 453 811,39

	Mon	tant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	0,00
Ressources propres disponibles	VIII	6 453 811,39
Solde	IX = VIII - IV (5)	6 453 811,39

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 52 Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES:
Pour: 62
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 04/10/2023

Présenté par Président (1), A Hôtel d'agglomération , le 10/10/2023 Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Hôtel d'agglomération , le 10/10/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AHILE Edwige	
ALVES-PINTO Céline	
AROUAY Marie-françoise	
BACHIR Hamid	
BARATELLA Michèle	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BEUGNOT Claire	
BOUHOUCH Rachid	
BOULTAME Rida	
CARONE Jean-Guillaume	
CATARINO Christine	
CHATELAIN Annaëlle	
CHEVALIER Lydia	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORVIN Elina	
COSTIL Xavier	
COUCHOT Sylvie	
DAOUST François	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DUFOUR Benoît	
ESCOBAR Cécile	
FLORCZAK Hervé	
FOFANA Hawa	
HOLLIGER Laurence	
HUMBERT Thibault	
JEANDON Jean-Paul	
KAYADJANIAN Maxime	
LAMBERT Laurent	
LANTERI Raphaël	
LE CAM Gilles	
LEBAILLIF Laurent	
LEFEBVRE Monique	
LESUEUR Harielle	
LEVESQUE Jean-Michel	
LIMOZIN Jocelyne	
LINQUETTE Laurent	
LITZELLMANN Régis	
MATHARAN Sophie	
MAZAUDIER Marie	
MICHEL Philippe	
MOAL Léna	
NGUYEN-DEROSIER Sandra	
NICOLLET Eric	
PAYET Armand	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PICARD Michel	
POUJOL DE MOLLIENS Guillaume	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

 A , le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.